

n° 1

Juillet 1987  
à 1a

Publication 598-2-5  
1979

No. 1

July 1987  
to

## Luminaires

Deuxième partie: Règles particulières  
Section cinq - Projecteurs

## Luminaires

Part 2: Particular requirements  
Section Five - Floodlights

© CEI 1987

Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

IECNORM.COM : Click to view the full PDF of IEC 60598-1-5:1979/AMD1:1987

## PREFACE

La présente modification a été établie par le Sous-Comité 34D: Luminaires, du Comité d'Etudes n° 34 de la CEI: Lampes et équipements associés.

Le texte de cette modification est issu des documents suivants:

Règle des Six Mois	Rapports de vote
34D(BC)111 34D(BC)114	34D(BC)128 34D(BC)131

Les rapports de vote indiqués dans le tableau ci-dessus donnent toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cette modification.

Page 8

#### 5.6 Construction

5.6.5 A la fin du quatrième alinéa, ajouter ce qui suit:

Les points de fixation qui permettent la rotation du projecteur et qui sont soumis à l'essai du paragraphe 5.6.5.1 sont supprimés des prescriptions de cet alinéa.

Page 10

#### 5.12 Essais d'endurance et essais thermiques

A la fin du premier alinéa, ajouter ce qui suit:

Les luminaires dont l'indice de classification IP est supérieur à IP20, doivent être soumis aux essais appropriés des articles 12.4, 12.5 et 12.6 de la section douze de la Publication 598-1 après le ou les essai(s) de l'article 9.2 mais avant le ou les essai(s) de l'article 9.3 de la section neuf de la Publication 598-1 spécifié(s) à l'article 5.13 de la présente section de la Publication 598-2.

Page 12

#### 5.13 Résistance aux poussières et à l'humidité

A la fin du premier alinéa, ajouter ce qui suit:

Pour les luminaires dont l'indice de classification IP est supérieur à IP20, l'ordre des essais spécifiés dans la section neuf de la Publication 598-1 doit être conforme à l'article 5.12 de la présente section de la Publication 598-2.